



LA PEREQUATION FINANCIERE DANS LES FINANCES LOCALES : LE KALEIDOSCOPE D'UN DISPOSITIF POLYMORPHE

Jean-Michel UHALDEBORDE, Professeur des universités émérite, CATT/Chaire Optima
Université de Pau et des Pays de l'Adour



INTRODUCTION

Depuis plus de dix ans la péréquation financière des ressources des collectivités locales est soumise à de multiples critiques. Les ressources mobilisées par l'Etat pour soutenir les collectivités les plus démunies sont jugées insuffisantes. Le durcissement du rationnement financier introduit une insécurité financière. Les mécanismes de redistribution des ressources sont complexes, opaques, inintelligibles pour l'immense majorité des élus locaux. Les multiples dispositifs manquent de cohérence entre eux. La litanie des insatisfactions est abondamment reprise dans le grand nombre de rapports parlementaires, de la Cour des comptes, d'associations d'élus, d'inspection générale, de groupes de travail dont l'inventaire serait fort long.

Le sentiment d'inadéquation s'est accentué au cours des dernières années en raison des changements institutionnels profonds dans lesquels s'inscrit la péréquation. Le paysage fiscal local a été bouleversé en 2010 avec la transformation de la taxe professionnelle. L'accélération de l'intercommunalité a modifié l'organisation territoriale locale et promu des mécanismes de solidarité volontaire de proximité. L'association des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics s'est d'abord traduite par une période de gel en valeur de la plus grande part des transferts financiers de l'Etat au profit des collectivités locales (2011-2013). Il a préfiguré l'importante diminution débutée en 2014 et programmée jusqu'en 2017.

Dans ce contexte, l'examen de ce kaléidoscope formé, du fait de leurs combinaisons changeantes, par les multiples dispositifs de péréquation concourant à la réduction des inégalités de situation entre collectivités locales, plonge dans une question, essentielle par ses enjeux systémiques, institutionnellement complexe, financièrement importante et politiquement sensible. Sans se perdre dans les subtilités analytiques et les chausse-trappes des mécanismes, l'approche synthétique retenue s'attache à combiner plusieurs facettes de la péréquation. D'abord celle de ses fondements, l'essence de la péréquation résidant dans la compensation des inégalités territoriales de situation (1). Puis, dimension instrumentale, l'identification de la gamme de ses formes concrètes révèle la complexification des modalités institutionnelles de la péréquation (2). Ensuite, en glissant des instruments aux résultats, des interrogations émergent quant aux performances redistributives de la péréquation (3). Enfin, sans trop préjuger de son devenir en l'état, la consolidation de la péréquation que propose le projet de loi de finances pour 2016 interroge quant à sa portée réformatrice réelle (4).

CONTACT

Chaire OPTIMA

chaire.optima@univ-pau.fr

05 59 40 91 07

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Pau

BP 575

64012 PAU Cedex - France

Suivez l'actualité de la chaire :

